# Atelier Structure - Décider

■ Etape précédente

## Objectifs de l'étape

Prendre la décision de lancer un atelier Structure

## Modalités pratiques

Cette étape se réalise en 3 temps :

- 1. Choisir le processus à « (re)structurer ».
- Définir l'agent de direction, appelé « sponsor », qui sera chargé de suivre les travaux.
- 3. Nommer le ou les deux animateurs de l'atelier.

### Concrètement?

- 1. Ce choix sera guidé par l'utilisation de la grille multi-critères MR
- Pour les processus transverses ou multi-fonctions, un seul agent de direction doit être désigné comme sponsor et sera :
- un soutien exigeant
- un réel « sponsor » de l'atelier.
- un relais entre la direction et les animateurs de l'atelier.
- Un animateur MR ou un binôme d'animateurs devra être désigné avec, a minima si binôme ;
- un des deux animateurs formé à la démarche,
- un animateur issu de la fonction concernée par le processus à optimiser,
- un animateur maîtrise des riques

Acteurs

Etape sulvante >

CRD

Outils

Grille multi-critères MR

Matrice de priorisation dans le cas de plusieurs processus à enjeux

Durée

Au préalable des ateliers

### Astuces

Cette étape est le préalable indispensable à tout atelier.